



Demande de garde totale

Par gege17380

Bonjour,

Il y a 3 ans ma femme est passé en jugement pour le divorce d'avec son ex-mari. Jugement qui s'est terminé par une garde alternée.

A savoir, ce monsieur est reconnu schizophrène, ma femme est de nationalité Anglaise vivant et travaillant en France depuis 20 ans. L'avocate qui a défendu l'ex-mari de ma femme est une des meilleures avocates de Charente Maritime.

Est-ce que nous pouvons être défendu par cette avocate dans une affaire à l'encontre de son ex-mari ?

Sachant que c'est son ex-client.

Nous voulons la garde totale, car ce Mr est un procédurier et ne respecte pas le jugement de garde.

Auparavant, il a agressé ma femme qui voulait tout simplement récupérer ses affaires "chez elle", accompagné d'un agent de sécurité, lui-même agressé par ce Mr.

Ce Mr a déjà porté plainte pour une marque d'élastique au poignet de notre fille, pour des rougeurs aux fesses dû aux couche-culotte, pour attouchement sur notre fille à mon encontre, et dernièrement, non présentation d'enfants pour les vacances d'été. Année impaire, nous devions avoir notre fille les 2 premières semaines de vacances. Suite à tout ça, nous avons été dans le besoin d'emmener notre fille consulter une psychologue. et tout ceci, n'est qu'une petite partie de ce qu'il a pu faire subir à ma femme. Nous n'en pouvons plus de cette situation. Nous espérons vraiment obtenir la garde totale afin de pouvoir avoir une vie sereine avec notre fille.

Merci pour votre réponse.

Par Indigo26

Bonjour Gege,

"Est-ce que nous pouvons être défendu par cette avocate dans une affaire à l'encontre de son ex-mari ?

Sachant que c'est son ex-client".

Non (je recherche le texte applicable).

Si l'avocat concerné est Me F..... S..... je la connais personnellement.

J'en connais bien une autre de très bonne réputation, mais elle exerce à Versailles et il conviendrait de prendre un postulat sur La Rochelle.

Cdlt,

Par Indigo26

voir art. 4-2 : risque de conflit d'intérêts

<https://www.cnb.avocat.fr/fr/reglement-interieur-national-de-la-profession-davocat-rin#>

Cdlt,

Par gege17380

Indigo26 , merci pour votre réponse.

nous avons trouvé une autre avocate, en espérant avoir gain de cause. cela n'a que trop duré.

cdlt.